

DÉCOUVRIR CE QU'EST UNE INFORMATION EN MATERNELLE

Prérequis

- Avant de démarrer cette séance, il est important d'avoir fait découvrir aux élèves ce qu'est un journal (plusieurs types peuvent être présentés). La manipulation libre de cet objet peu connu des élèves ainsi que le tri de ses différents contenus permettent une découverte concrète de la thématique.

Tous les supports intégrés à cette fiche sont disponibles sur le site du CLEM!

Niveau de classe :
grande section.

Durée : 2 heures 45.

Domaine : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.

Objectifs

- Permettre aux élèves de comprendre ce qu'est une information.
- Aborder avec les élèves l'importance de la source, qui doit être fiable et vérifiée.

Entrées programmes

- S'exprimer dans un langage oral syntaxiquement correct et précis.
- Utiliser le lexique appris en classe de façon appropriée.
- Pratiquer divers usages de la langue orale : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.

SÉANCE 1

Objectif : découvrir la définition de l'information.

Durée : 45 minutes (cette durée est donnée à titre indicatif, le travail sur la vidéo peut être davantage décomposé afin de s'assurer au mieux de sa bonne compréhension par les élèves).

Modalité : en classe entière.

Matériel : une affiche pour la trace écrite.

Dans un premier temps, l'enseignant, muni d'un journal, demande aux élèves de lui rappeler les éléments, identifiés en amont, qui composent cet objet : du texte, des images, des dessins. Il leur demande ensuite à quoi sert un journal. Il mène les échanges et recueille les propositions du groupe. Si le mot n'apparaît pas dans les échanges, l'enseignant explique aux élèves qu'un journal sert à donner aux lecteurs des informations.

Dans un deuxième temps, il propose aux élèves, pour bien comprendre ce qu'est une information, de visionner la vidéo de la série *Les Clés des médias* intitulée « *C'est quoi une information ?* ». Pour en faciliter la compréhension, cette vidéo peut être visionnée plusieurs fois, en isolant progressivement les passages établissant les trois critères de définition d'une information : quelque chose de nouveau, qui concerne un grand nombre de personnes et, surtout, qui est vérifié (on en est sûr). Ces trois éléments, très importants, doivent être listés, au cours d'une séance de dictée à l'adulte, sur une affiche qui servira de base aux séances suivantes.

SÉANCE 2

Objectif : identifier une information parmi plusieurs propositions en s'appuyant sur la définition donnée.

Durée : 1 heure.

Modalités : en classe entière, puis en petits groupes.

Matériel : l'affiche élaborée durant la séance 1, des petites vignettes sur lesquelles sont écrites des séries de propositions faites aux élèves (ces propositions sont illustrées, pour faciliter leur compréhension par de jeunes élèves).

Dans un premier temps, l'enseignant rassemble les élèves en groupe classe pour expliquer l'activité : « Aujourd'hui, vous allez construire la une d'un journal pour les autres classes de l'école. » Pour étayer cette consigne, il est important de rappeler des éléments déjà vus

précédemment en redéfinissant ce qu'est un journal, ce qu'est la une. En s'appuyant sur l'affiche réalisée lors de la séance précédente (et éventuellement, en visionnant de nouveau la vidéo si nécessaire), l'enseignant demande aux élèves de rappeler ce qu'est une information et quelles sont ses caractéristiques (quelque chose de nouveau, qui concerne beaucoup de monde, qui est vérifié).

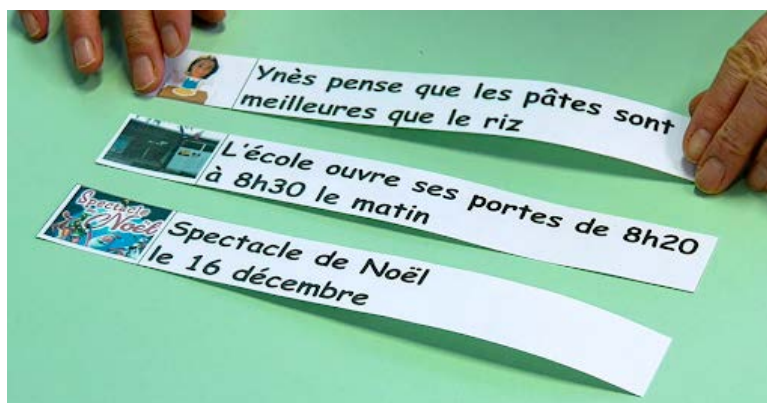
Pour conclure ce temps d'introduction de l'activité, l'enseignant passe une première fois la consigne : « Je vais vous montrer plusieurs propositions et vous allez devoir me dire laquelle pourrait être une information. »

Les élèves sont ensuite répartis en groupes de quatre ou cinq, pris en charge à tour de rôle par l'enseignant pendant que les autres sont en semi-autonomie en compagnie de l'Atsem et participent à des activités pouvant être en lien (par exemple, un tri des différents éléments qui composent un journal).

Avec chaque groupe, l'enseignant rappelle à chaque fois la consigne et présente aux élèves différentes séries de propositions pour les amener à faire la distinction entre information, rumeur, anecdote et opinion. Pour faciliter leur compréhension, ces propositions doivent être illustrées et trouver un ancrage dans le quotidien de l'école. Par exemple, « X pense que les pâtes sont meilleures que le riz à la cantine », « L'école ouvre ses portes de 8 h 20 à 8 h 30 le matin », « Il y aura un spectacle à l'école le 16 décembre ».

Pour chaque groupe, l'enseignant guide les échanges en rappelant à nouveau les éléments de définition de l'information d'actualité, puis passe en revue chaque proposition en demandant aux élèves d'éliminer celles qui ne peuvent pas être des informations. Si l'on reprend les exemples donnés ci-dessus, « X pense que les pâtes sont meilleures que le riz à la cantine » ne concerne pas beaucoup de monde ; « L'école ouvre ses portes de 8 h 20 à 8 h 30 le matin » n'est pas quelque chose de nouveau. Ces deux propositions sont donc éliminées. En revanche, « Il y aura un spectacle à l'école le 16 décembre » peut concerner beaucoup de monde et c'est quelque chose de nouveau (il faut veiller à trouver des informations qui ne soient pas connues des enfants).

Une fois ce travail effectué auprès de chaque groupe, un retour collectif est organisé. Chaque groupe présente rapidement la proposition identifiée comme pouvant être une informa-



tion. Les vignettes correspondantes sont affichées au tableau. Pour terminer cette première phase, l'enseignant explique qu'après avoir identifié ce qui pourrait être une information d'actualité, il faudra aller les vérifier (et donc rechercher le troisième élément constitutif de la définition) pour pouvoir les intégrer à la une.

SÉANCE 3

Objectif : vérifier une information en identifiant une source fiable.

Durée : 1 heure.

Modalités : en classe entière, puis en petits groupes.

Matériel : l'affiche élaborée durant la séance 1 ; les vignettes utilisées durant la séance 2, avec les propositions identifiées comme pouvant être une information.

Dans un premier temps, l'enseignant revient avec le groupe classe sur les propositions identifiées comme pouvant être des informations, puis rappelle qu'une information doit être sûre et donc vérifiée. Il insiste sur le fait qu'il faut vérifier l'information auprès de la personne la mieux placée pour savoir, la meilleure source possible.

Les élèves sont ensuite répartis en petits groupes (les mêmes que lors de la séance 2). L'enseignant encadre chaque groupe à tour de rôle (l'Atsem gérant les autres groupes, placés en semi-autonomie).

Au sein de chaque groupe, l'enseignant rappelle quelle proposition avait été identifiée comme pouvant être une information, puis pose la question suivante : « À qui pourrait-on aller parler pour vérifier notre information ? » Les élèves échangent pour essayer d'identifier qui, au sein de leur école, pourrait confirmer cette information. Pour guider leur réflexion, il est possible de leur proposer des vignettes avec des photos de personnes étant des sources potentielles. Une fois la personne identifiée, les élèves vont la consulter pour l'interroger et reviennent avec un document confirmant l'information. Si l'on reprend l'exemple précédent, il est possible d'aller vérifier l'information sur le spectacle auprès de la personne en charge de la direction de l'école.

Lorsque tous les groupes ont effectué la démarche de vérification, l'enseignant rassemble toute la classe. Chaque groupe présente son information identifiée et vérifiée, en précisant la source choisie.

Tous les élèves composent ensuite leur une ensemble, en classant les informations de la plus importante à la moins importante, ce qui permet d'aborder la thématique de la hiérarchie de l'information.

Xavier Gillet, formateur CLEMI,
et Nathalie Olry, professeure des écoles
(académie de Créteil)

Ressources complémentaires

- « Construction de l'information : comment l'expliquer aux élèves ? », parcours de formation en distanciel de la plateforme e-INSPÉ.
- « Qu'est-ce qu'une information ? (Cycles 2 et 3) », Xavier Gillet, in *Les Essentiels éducation aux médias et à l'information 2024-2025*.